
Lettre du représentant Couturier, datée d'Étampes, transmettant le procès-verbal de sa fête de la Régénération, lors de la séance du 9 frimaire an II (29 novembre 1793)

Jean-Pierre Couturier

Citer ce document / Cite this document :

Couturier Jean-Pierre. Lettre du représentant Couturier, datée d'Étampes, transmettant le procès-verbal de sa fête de la Régénération, lors de la séance du 9 frimaire an II (29 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 331;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39578_t1_0331_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

71 livres tant cuivre qu'étain, le tout provenant de la dépouille de sa ci-devant église. »

Le conseil général de la commune.

(Suivent 9 signatures.)

Autre lettre écrite d'Etampes par le représentant du peuple Couturier, qui envoie la relation de la fête de la Régénération qui a été célébrée dans cette ville le 10, jour de la 1^{re} décade de brumaire.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de Couturier (2).

« Etampes, ce 8 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyens mes chers collègues,

« Ce serait un chagrin pour le bon patriote Besnard de ne pas voir la relation de la fête de la régénération qui a eu lieu ici, et dont il était le directeur, dans le *Bulletin*; j'ai cru avoir envoyé cette relation à la Convention, mais comme il n'en est pas fait relation, j'en envoie une seconde copie avec d'autant plus de plaisir que les fêtes de décades désorientent les aristocrates aussi bien que les fanatiques, et revivifient l'esprit public abruti par la superstition.

« Les administrateurs du district de Dourdan sont en diligence pour réunir ici la récolte de l'argenterie des églises et la faire purifier. Je les attends et suis impatient de voir la fin de la fonte pour aller revoir mes bons amis de la Montagne, que j'embrasse.

•
« COUTURIER. »

Procès-verbal (3).

Aujourd'hui, 10^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République.

La ville d'Etampes, voulant donner à la République des preuves de son civisme, a consacré cette décade à célébrer sa régénération révolutionnaire effectuée par les soins du citoyen Couturier, généreux montagnard, représentant du peuple. Elle a voulu prouver aux aristocrates, aux modérés, aux égoïstes que les citoyens sont enfin éclairés sur leurs droits, qu'ils sauront les exercer avec la souveraineté qui les constitue et renverser tous les obstacles qui pourraient leur être encore opposés, et que les citoyens de cette cité sont [prêts] à faire tous les sacrifices qu'il faudra pour affirmer la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.

L'ordre, la marche et les emblèmes de la

Liberté, de l'Egalité, de l'Unité, de l'Indivisibilité de la République et de l'aristocratie sont dus aux soins du citoyen Besnard, officier municipal.

L'Egalité a été représentée par deux hommes, l'un vêtu tel que l'étaient dans l'ancien régime les sangsues du peuple, enflés d'une naissance produite par le hasard, ou dont la source souvent impure, était blanchie par l'or, et l'autre un vrai sans-culotte, se tenant sous le bras, l'un des deux tenant d'une main une bouteille et de l'autre une sébile de bois dans laquelle ils buvaient fraternellement.

La Liberté a été représentée par une citoyenne, vraie républicaine, vêtue de blanc, ornée de rubans tricolores, montée sur un char traîné par des chevaux de luxe, entourée d'arbres naissants de la liberté, couronnée de chêne, ayant un casque sur la tête, une pique à la main surmontée du bonnet de la Liberté.

L'Unité et l'Indivisibilité de la République étaient représentées par un faisceau de piques liés par des rubans tricolores, porté par des citoyens, un groupe posant la main sur le faisceau.

L'aristocrate a été représenté comme réuni avec le fanatisme, par un âne habillé en prêtre, ayant un bonnet carré sur la tête et la secouant de temps à autre, annonçait toute l'amertume qu'il ressentait de confesser l'aristocratie expirante. Cet âne était placé sur une voiture traînée par un cheval anglais, levant encore une tête altière qui annonçait le projet connu et la conduite de l'abbé Maury à Rome pour y confesser les tantes du dernier des tyrans de la France, feu Capet.

Les arbres de la liberté, plantés dans les différentes places et quartiers de la ville, ont été les points de réunion; c'est là où la fraternité et l'unité ont triomphé des ennemis de la République. Un rafraîchissement simple et frugal était déposé au pied de ces arbres.

La marche a commencé à onze heures du matin, un gros détachement de républicains à cheval ayant à la main une branche de chêne garnie de rubans tricolores l'ouvraient. A la suite de cette cavalerie marchait un groupe de citoyens en réquisition, sur quatre de front, se tenant sous le bras en signe d'union et de fraternité, des tambours battant marquaient et animaient la marche.

Ces citoyens étaient suivis d'un groupe d'élèves de la liberté depuis l'âge de 7 ans jusqu'à 12, ayant tous la tête couverte d'un bonnet rouge et à la main une branche de chêne; ces cœurs innocents, jaloux de suivre la réquisition, répétaient continuellement les cris de *Vive la République, la liberté, l'égalité! vive la Montagne!*

Un groupe de citoyennes du même âge vêtues en blanc, symbole de l'innocence, ayant toutes la ceinture tricolore, tenaient une branche de chêne à la main et animaient la marche par des chants patriotiques.

A la suite marchait l'Egalité, suivie d'un groupe de citoyens et citoyennes de tout âge, les citoyennes vêtues de blanc, ceinture tricolore et ornées de branches de chêne, et un nombre considérable de vieillards, portant les signes de la Sensibilité, excités par la joie de se voir libres, et trop près de la fin de leur carrière pour goûter longtemps les douceurs de l'union et de la fraternité.

Un bataillon de la garde nationale marchait

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 216.

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 798. Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 9, p. 27.

(3) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 798.